



ORIENTATION POST TROISIÈME

INFORMATIONS À DESTINATION DES ÉLÈVES
ET DES PARENTS D'ÉLÈVES.

3ÈME : LE PREMIER PALIER D'ORIENTATION

La classe de 3^{ème} constitue le premier palier d'orientation de votre scolarité.

[Résumé du calendrier orientation de cette année scolaire.](#)

i. Pendant la première partie de l'année (septembre à décembre), vous commencez à réfléchir à votre poursuite d'études.

Pour les conseils de classe du premier semestre (à partir du 16/01/23), avec vos parents, vous indiquez vos **intentions provisoires d'orientation**. Elles seront examinées par le conseil d'orientation (mars 2023) qui émettra un avis provisoire sur les intentions formulées.

ii. Pour le conseil de classe du second semestre, **vous formulez vos choix définitifs d'orientation et vos vœux d'affectation**. Ceux-ci sont examinés par le conseil de classe qui émet un avis définitif sur vos choix.

Lorsque la proposition du conseil de classe est conforme à vos vœux, elle devient alors une décision d'orientation. En cas de désaccord, Monsieur Vaz vous recevra avec vos parents pour essayer de trouver ensemble une position commune. Si l'entretien et les échanges ne permettraient pas d'arriver à un point d'entente, il vous faudrait engager une procédure d'appel auprès du service compétent du Rectorat de Toulouse.

TROIS SERVICES EN LIGNE OUVERTS AUX PARENTS

Des services dématérialisés permettent aux parents d'élèves de 3^{ème} de demander en ligne une voie d'orientation et de consulter les réponses du conseil de classe. Ils sont accessibles à partir du portail [Éduconnect](#).

Les familles peuvent saisir les vœux pour la poursuite d'études après la 3^{ème} en ligne. Le collège vous fournit toutes les informations pour vous connecter.

A. TROIS SERVICES EN LIGNE OUVERTS AUX PARENTS

En fin de 3^{ème}, les élèves choisissent s'ils souhaitent poursuivre leurs études en voie générale et technologique ou en voie professionnelle. Pour formuler ces demandes, les familles peuvent utiliser les services en ligne Orientation et Affectation. Les parents y ont accès à partir du portail [ÉduConnect](#). Le collège leur fournit les informations nécessaires de connexion. ([Quelques éléments utiles pour vous faciliter ces opérations](#))

1. **Service en ligne Orientation** : les dates d'ouverture sont fixées par chaque établissement en fonction des dates des conseils de classe.
2. **Service en ligne Affectation** : la consultation et la saisie des vœux d'affectation s'étendent du 7 avril au 2 juin 2023. Les résultats sont consultables en ligne à partir du 27 juin. Les choix définitifs et vœux d'affectation: Vous arrêtez vos choix définitifs d'orientation sur le service en ligne Orientation et saisissez vos demandes d'affectation sur le service en ligne Affectation.
3. **Service en ligne Inscription** : certains établissements pratiquent l'inscription en ligne pour l'entrée au lycée (**attention la démarche d'inscription est obligatoire, avoir une notification d'affectation ne signifie en aucun cas que vous êtes inscrit(e).**)

[Résumé du calendrier orientation de cette année scolaire.](#)

3 TYPES DE BACCALAURÉAT

CHOISIR SA VOIE

Avant le conseil de classe du premier semestre (les conseils de classes auront lieu à partir de la seconde quinzaine du mois de janvier 2023), les familles sont invitées à saisir les intentions provisoires d'orientation de l'élève en se connectant [au service en ligne Orientation](#) :

BAC GENERAL BAC TECHNOLOGIQUE BAC PROFESSIONNEL

Les 3 types de baccalauréat correspondent à des profils, des projets, des façons d'étudier, de vivre sa scolarité, du temps pendant lequel nous vous serez capable d'être étudiant...enfin, énormément de spécificités propres à chacun de vous sans qu'aucune d'entre elles ne soit meilleure que la précédente.

2NDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE OU 2NDE STHR

HORAIRES DE LA CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE



ENSEIGNEMENTS COMMUNS

français	4 h	histoire - géographie	3 h	langue vivante A et langue vivante B ¹	5 h 30
sciences économiques et sociales	1 h 30	mathématiques	4 h	physique - chimie	3 h
sciences de la vie et de la Terre	1 h 30	éducation physique et sportive	2 h	enseignement moral et civique	18 h / an
sciences numériques et technologie	1 h 30				

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

UN ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL MAXIMUM AU CHOIX		UN ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE MAXIMUM AU CHOIX	
arts	3 h	atelier artistique	72 h / an
au choix parmi arts plastiques, cinéma - audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre		biotechnologies	1 h 30
arts du cirque	6 h	création et culture - design	6 h
écologie - agronomie - territoires - développement durable ²	3 h	création et innovation technologiques	1 h 30
éducation physique et sportive	3 h	hippologie et équitation ou autres pratiques sportives ³	3 h
langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec ³	3 h	management et gestion	1 h 30
langue vivante C ⁴	3 h	pratiques professionnelles ⁵	3 h
		pratiques sociales et culturelles ⁶	3 h
		santé et social	1 h 30
		sciences de l'ingénieur	1 h 30
		sciences et laboratoire	1 h 30

La voie générale et technologique. ([Ressource Onisep](#))

Enseignements communs et optionnels, accompagnement personnalisé, aide à l'orientation... tout sur le programme de seconde générale et technologique. Cette première année de lycée a pour objectif de permettre aux élèves de préparer et choisir leur voie en cycle terminal : technologique ou générale.

2^{NDE} PROFESSIONNELLE 1^{ERE} ANNÉE DE CAP

Les informations essentielles sur la voie professionnelle

Presque toutes les formations peuvent se faire sous statut scolaire ou en apprentissage.

Mais comment choisir entre les deux ?

EN APPRENTISSAGE, on est salarié : paye, contrat de travail, collègues, c'est un bon moyen de découvrir le monde du travail et de gagner son propre argent. Mais il faut s'adapter à un rythme soutenu.

→ L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement
EN APPRENTISSAGE, on est salarié : paye, contrat de travail, collègues, c'est un bon moyen de découvrir le monde du travail et de gagner son propre argent.
Mais il faut s'adapter à un rythme soutenu.

→ Les diplômes professionnels, comme le CAP / le CAP agricole et le bac pro / le bac pro agricole, peuvent se préparer en apprentissage.



EN SCOLAIRE, on est souvent présent en établissement de formation, ce qui laisse plus de temps pour étudier et préparer les examens.

→ PÉRIODES DE FORMATION EN ENTREPRISE (PFMP) : 18 à 22 semaines sur les 3 années de formation.

CALENDRIER ORIENTATION

CALENDRIER DE L'ORIENTATION POST-3^e

→ Démarches que je dois accomplir → Action du collège

Septembre Octobre	Novembre Décembre	Janvier Février	Mars	Avril Mai	Juin	Juillet
		Conseil de classe 1 ^{er} semestre (à partir du 16/01/23)	Conseil d'orientation		Conseil de classe 2 nd semestre début juin 2023	
↓ Réfléchir à mes projets		↓ Indiquer mes intentions d'orientation	↓ Les propositions provisoires du conseil d'orientation	↓ Faire les demandes d'orientation et d'affectation	↓ Propositions d'orientation et décision du chef d'établissement	↓ Affectation
					Commission d'appel	↓ Inscription

Si désaccord entre les vœux de la famille et la décision du conseil de classe de second semestre et après un rendez-vous avec le chef d'établissement

DIAPORAMA MME MERCIER PERRINE PSYCHOLOGUE DE L'EDUCATION NATIONALE

Document support de l'intervention du mardi 8 novembre 2022

[Disponible en consultation et téléchargement](#)

Choisir son orientation après la 3ème

Mme MERCIER Perrine
Psychologue de l'Education nationale

CIO Toulouse centre
68 Boulevard de Strasbourg- 31000 Toulouse
05.67.76.51.84